



**PRÉFET
DE LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 15 avril 2020

Epidémie de dengue a La Réunion : Intensification du nombre de cas et d'hospitalisation

L'épidémie de dengue se poursuit dans toutes les communes de l'île, avec 593 cas de dengue confirmés du 30 mars au 5 avril. Ces dernières semaines, le nombre de cas confirmés et d'hospitalisations sont en forte augmentation, et un décès directement lié à la dengue est à déplorer.

La majorité des cas reste toujours localisée dans le Sud de l'île et une recrudescence de cas est observée dans l'Ouest. Par ailleurs, plusieurs cas secondaires (personnes contractant la dengue une deuxième fois) sont détectés, notamment dans la commune de Saint-Louis.

Dans ce contexte épidémique, et en cette période de confinement, la Préfecture et l'ARS rappellent à la population la nécessité de mettre en œuvre les gestes de prévention pour freiner la propagation du virus de la dengue : consulter rapidement un médecin en cas de symptômes pour se faire dépister, se protéger des piqûres de moustiques et continuer à se protéger même malade pour protéger ses proches, et éliminer les gîtes larvaires autour de son habitation.

Situation épidémiologique au 14 avril 2020

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Au cours de la semaine du 30 mars au 5 avril, **593 cas** de dengue ont été déclarés. Toute l'île est touchée par l'épidémie. La majorité des cas reste localisée dans le Sud avec toutefois une augmentation importante de cas observée dans l'Ouest.

Les principaux regroupements de cas se situent à :

Région Sud

- **Saint-Louis** (Plateau Goyaves, Cité Cocos, Quartier Lambert, Camp du Gol, Petit Bon Dieu, Kerveguen, le Ouaki, Savignan, La Rivière, Bellevue, Les Canots, Pont Neuf, Le Ruisseau, Roches Maigres, les Cocos et le Bois de Nèfles)
- **Saint-Pierre** (Bassin Bœuf, La Vallée, Ravine Blanche, Casabona, Baster les Bas, Pierrefond, Concession, La Cafrine, Grand Bois, Ste Céline, Ravine des Cabris, Bois d'Olive)
- **Les Aviron** (La Ravine Sèche, Bois de Nèfle Cadet, Barouty, La Croix, le Ruisseau, Fond Maurice)
- **Entre Deux** (Ville, Bras long, Grand fond intérieur, La pente d'Orange)
- **L'Étang Salé** (Ravine Sheunon, Les Canots, Pied des Roches, le Bois de Nèfles)
- **Saint-Joseph** (Langevin)
- **Le Tampon** (Trois Mares)

Région Ouest

- **Saint-Paul** (Trou d'Eau, Lotissement Bellevue, Grand Fond, Fleurimont, La Baie, Grande Fontaine, Cambaie, La Plaine)

Depuis le début de l'année

- **3 144 cas autochtones confirmés**
- **130 hospitalisations**
- **379 passages aux urgences**
- **1 décès** directement lié à la dengue

- **Trois Bassins** (Grande Ravine, Souris Blanche)
- **La Possession** (St Laurent)
- **Saint-Leu** (Stella, Butor, Piton, Le Portail, Quartier Pêcheur, Dubuisson, 4 Robinets, Grand fond, L'Etang)
- **Le Port** (Rivière des Galets, Parc Boisé, Mondon)

Région Nord

- **Sainte-Marie** (Grande Montée)
- **Saint-Denis** (La Bretagne, Sainte Clotilde)

Région Est

- **Saint-André** (Lotissement Satec, La cressonnière)
- **Saint-Benoit** (Boubier, Ste Anne)

Afin de limiter la propagation du virus, les équipes de l'ARS La Réunion et du SDIS interviennent dans les foyers épidémiques tout en intégrant dans leurs interventions de lutte anti-vectorielle les mesures barrières contre la diffusion du Covid-19.

L'activité hospitalière liée à la dengue est en augmentation avec plus de 30 hospitalisations au cours de la semaine du 30 mars au 5 avril, essentiellement au CHU sud qui reste l'établissement hospitalier le plus impacté.

Recommandations pour lutter contre la dengue

- **Consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes** : apparition brutale de fièvre éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements ou fatigue.
Dans le contexte Covid-19, certains médecins proposent la téléconsultation. N'hésitez pas à appeler votre médecin avant de vous rendre à son cabinet médical. Il décidera avec vous de la meilleure prise en charge (consultation au cabinet sur RDV, téléconsultation par smartphone/ordinateur, ou visite à domicile si nécessaire) et vous orientera ensuite pour la réalisation d'un prélèvement en laboratoire d'analyses médicales pour confirmation du diagnostic de la dengue.
- **Des gestes simples à mettre en œuvre au quotidien** :
 - Se protéger des piqûres de moustique (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs), et continuer à se protéger même malade pour ne pas contaminer son entourage
 - Eliminer les récipients en eau autour de son habitation (vider soucoupes et petits objets pouvant contenir de l'eau, vérifier l'écoulement des gouttières...)
 - Eliminer les déchets pouvant générer des gîtes larvaires
 - Respecter les jours d'enlèvement des déchets et encombrants
 - Couvrir les réservoirs avec un tissu ou une moustiquaire, et abriter les pneus

Les gestes de prévention réalisés par tous peuvent permettre de limiter des co-infections dengue/covid-19 susceptibles d'affaiblir les personnes fragiles, et préserver le système de santé mobilisé actuellement sur ces deux épidémies.



Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77

Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter et Facebook @Prefet974